

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

PLAN D'AFFECTATION CANTONAL  
N° 292 A  
Col des Mosses - La Lécherette

Zoom N° 3 : Cuizon

Echelle : 1 : 1'000



La Cheffe de la division biodiversité et paysage :

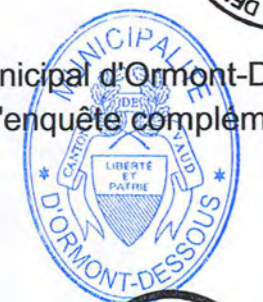
*[Signature]*



Soumis à l'enquête publique au greffe municipal d'Ormont-Dessous du 8 juin 2012 au 9 juillet 2012  
et à l'enquête complémentaire du 21 mai 2014 et 19 juin 2014

La Syndic:

*[Signature]*



La Secrétaire:

*[Signature]*

Soumis à l'enquête publique au greffe municipal de Château-d'Oex du 8 juin 2012 au 9 juillet 2012  
et à l'enquête complémentaire du 21 mai 2014 et 19 juin 2014

Le Syndic:

*[Signature]*



La Secrétaire:

*[Signature]*

Approuvé par le Département compétent:

CERTIFIÉ CONFORME  
Service du développement territorial

Lausanne, le 25 MARS 2015

*[Signature]*  
La Cheffe du Département

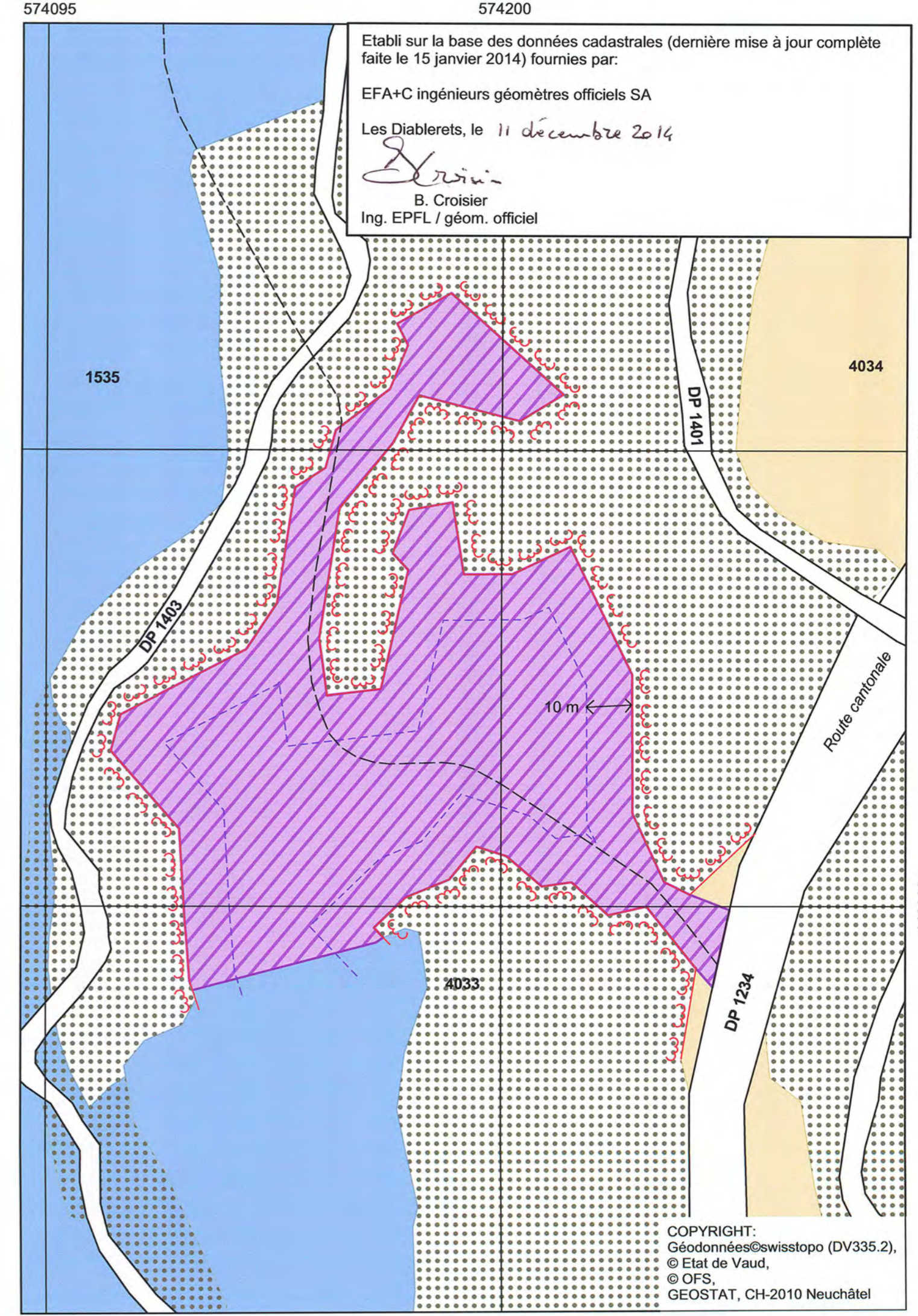
Légende

Zones d'affectation

- Zone agricole protégée I
- Zone agricole protégée III
- Zone de camping
- Aire forestière à titre indicatif
- Relevé des lisières forestières selon décision de l'ingénieur forestier du 26.01.2011
- Limite des constructions selon art. 5 LVLFo

Domaine public et servitudes

- Domaine public



Etabli sur la base des données cadastrales (dernière mise à jour complète faite le 15 janvier 2014) fournies par:

EFA+C ingénieurs géomètres officiels SA

Les Diablerets, le 11 décembre 2014

*[Signature]*  
B. Croisier  
Ing. EPFL / géom. officiel